

Questionnaire de santé + 18 ans

NOM ADHÉRENT : _____

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON *	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	☐	☐
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	☐	☐
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	☐	☐
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	☐	☐
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	☐	☐
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	☐	☐
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	☐	☐
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	☐	☐
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	☐	☐
<i>* NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Vous êtes prêt pour votre saison sportive ! Si vous avez des questions sur votre état de santé parlez-en à votre médecin.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Nous vous recommandons fortement d'aller consulter votre médecin et de lui montrer vos réponses au questionnaire avant de commencer votre saison sportive.

CONDITIONS D'INSCRIPTION À L'ASF : LE RÈGLEMENT EN TOTALITÉ (ADHÉSION À L'ASF AINSI QUE COURS), DÈS VOTRE INSCRIPTION, CONDITIONNE VOTRE POSSIBILITÉ DE PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS DE L'ASF.

CAS DE PRISE EN CHARGE CAFY OU CE : VOUS DEVEZ RÉGULARISER EN 1 CHÈQUE L'INTÉGRALITÉ DE VOS COURS DÈS L'INSCRIPTION, ET FAIRE LE NÉCESSAIRE AUPRÈS DES INSTANCES CONCERNÉES POUR EN OBTENIR LE REMBOURSEMENT À L'AIDE DU RÉCÉPISSÉ DE VERSEMENT QUI VOUS SERA REMIS SUR DEMANDE (L'ASF NE PEUT PAS ÉMETTRE DE FACTURE).

CAS DE REMBOURSEMENTS : EN CAS DE FORCE MAJEURE (MALADIE OU DÉMÉNAGEMENT), L'ASF POURRA, EN RÉPONSE À VOTRE DEMANDE ÉCRITE, ET SOUS CONDITION D'ACCORD DE L'ANIMATEUR CONCERNÉ, ENVISAGER UN REMBOURSEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX DES COURS (HORS ADHÉSION). CETTE POSSIBILITÉ RESTE TOUTEFOIS EXCEPTIONNELLE.

LA DISCIPLINE DES COURS ET LE SOIN DES INSTALLATIONS SONT SOUS LA RESPONSABILITÉ DES PROFESSEURS ET INTERVENANTS.

☐ J'AI PRIS CONNAISSANCE DE L'ENSEMBLE DES CONDITIONS D'ADHÉSION ET DES TARIFS EN VIGUEUR ET DÉCLARE LES ACCEPTER SANS RÉSERVE.

SAINT GERMAIN EN LAYE, LE : _____

SIGNATURE (PRÉCÉDÉE DE LA MENTION "LU ET APPRUVÉ")

LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉS : LES INFORMATIONS NOMINATIVES RECUEILLIES DANS LE CADRE DU PRÉSENT BULLETIN SONT OBLIGATOIRES POUR LE TRAITEMENT DE L'ADHÉSION PAR L'ASSOCIATION. ELLES POURRONT ÊTRE COMMUNIQUÉES PAR L'ASSOCIATION À SES PARTENAIRES À DES FINS DE COMMUNICATION. L'ADHÉRENT PEUT S'OPPOSER, SANS FRAIS, À CE QUE CES INFORMATIONS SOIENT UTILISÉES À DES FINS DE COMMUNICATION. SES DROITS D'ACCÈS, DE RECTIFICATION ET D'OPPOSITION PEUVENT ÊTRE EXERCÉS AUPRÈS DE L'ASSOCIATION AYANT RECUEILLI CES INFORMATIONS.